

**Des formations agricoles et rurales,
pour connaître ses droits et éviter les difficultés**



FORMATIONS DE L'AUTOMNE-HIVER 2015 - RHONE-ALPES

Les formations durent une journée. Elles sont souvent proposées dans plusieurs lieux de la région. Vous pouvez vous inscrire pour une seule journée ou composer votre parcours de plusieurs jours. Les dates et les lieux sont susceptibles d'être modifiés. Le calendrier mis à jour est disponible sur notre site Internet.

URBANISME / A JOUR DE LA LOI ALUR

■ Le permis de construire en agriculture (bâtiments d'exploitation, habitation)	Règles de constructibilité, zone agricole, types d'autorisation, habitat léger, recours,...	17 sept. 2015, Aubenas (07)
		22 sept. 2015, Crest (26)
		23 sept. 2015, Bonneville (74)
		27 oct. 2015, Beaujolais (69)

CYCLE « A JOUR DE LA LOI POUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE »

■ La MSA et les droits sociaux des agriculteurs	Les différents statuts, les nouvelles conditions d'affiliation, les cotisations, les prestations, la retraite, les recours	15 oct. 2015, Le Pouzin (07)
		16 oct. 2015, Annecy (74)
		20 oct. 2015, La Tour de S. (69)
		22 oct. 2015, Feurs (42)

■ Le foncier agricole : y accéder, le sécuriser	Le statut du fermage et du métayage (baux ruraux), le contrôle des structures et les autorisations d'exploiter, la SAFER	3 nov. 2015, Le Pouzin (07)
		4 nov. 2015, st-Baldoph (73)
		12 nov. 2015, Feurs (42)
		13 nov. 2015, La Tour de S. (69)

■ Choisir ses formes sociétaires en agriculture (exploitation, foncier)	Les sociétés pour exploiter (GAEC, EARL, SCEA, SCOP,...) et celles pour le foncier (GFA, SCI,...), implications fiscales et sociales	24 nov. 2015, Le Pouzin (07)
		26 nov. 2015, Annecy (74)

DEBUT 2016...

■ Les aspects juridiques de la transmission de l'entreprise agricole	Régimes matrimoniaux, successions, transmission du foncier, fiscalité,...	26 janvier 2016, Annecy (74)
---	---	------------------------------

Formations mises en place avec le concours financier de :



Rhône-Alpes Région



**Modalités et bulletin
d'inscription au dos →**

Retrouvez le calendrier et les programmes des formations,
ainsi que de nombreuses autres infos sur

www.comite-action-juridique.fr

PAR E-MAIL

formation@comite-action-juridique.fr

PAR COURRIER

Comité d'action juridique Rhône-Alpes
58 rue Raulin
69007 LYON

FORMATION (1 bulletin par stage)

Titre :

Date(s) :

Lieu :

STAGIAIRE

Mme Mlle M.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Fax :

Adresse électronique :

Statut :

- Agriculteur (chef d'exploitation, conjoint d'exploitation, aide familial ou cotisant solidaire)
 Candidat à l'installation agricole. *Connu du Point info installation ?* Oui Non
 Salarié (participant dans le cadre de la formation professionnelle)
 Autre. *Préciser :*

Pour les salariés participant dans le cadre de la formation professionnelle :

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Personne responsable :

Téléphone :

Adresse électronique :

OPCA (organisme collecteur formation) :

TARIFS (pour une journée)

Agriculteur ou candidat à l'installation : GRATUIT

Salarié (formation professionnelle) : 200 € net de taxes

Autre : NOUS CONTACTER

MODALITÉS (inscription et participation)

À réception du bulletin d'inscription rempli, le Comité d'action juridique procède à la préinscription du stagiaire. L'inscription deviendra définitive lorsque le stagiaire recevra confirmation par courrier ou e-mail.

Les lieux et horaires précis, et modalités pratiques (repas, plan d'accès, etc.), seront communiqués dans cette confirmation d'inscription.

En cas de participation payante, le paiement se fera à réception de la facture.

Le stagiaire s'engage à avertir le Comité d'action juridique le plus tôt possible en cas d'annulation de sa participation.

Le Comité d'action juridique se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session en cas de nombre de participants insuffisant. Il en informera les inscrits au plus tôt et leur proposera un autre stage ou une autre date le cas échéant.

Je confirme la présente demande d'inscription

Je souhaite être informé des prochaines formations en m'abonnant à la lettre d'information électronique du Comité d'action juridique

Si vous avez d'autres besoins de formation, n'hésitez pas à les indiquer ici :

Date :

Signature du stagiaire (ou de l'employeur) :

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES :

Comité d'action juridique Rhône-Alpes
N° de déclaration d'activité : 82 69 11492 69 *
SIRET : 49245414500029 - APE : 9499Z
* Ceci n'est pas un agrément de l'Etat

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

04 81 91 99 04
formation@comite-action-juridique.fr
www.comite-action-juridique.fr